

FICHE DE SYNTHÈSE - Pesticides

Territoire d'action GP5 : **Dourduff**

Station de qualité : **04173745**

Trevien coz

Cours d'eau : **Dourduff**

Superficie du territoire d'action : 66 km²

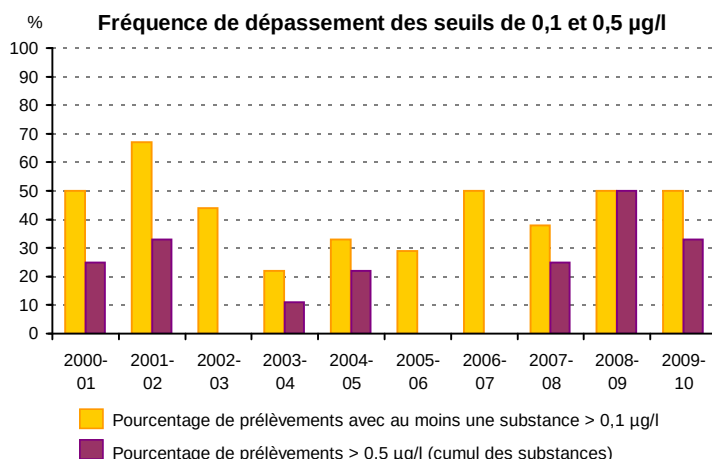
Superficie du bv du cours d'eau : 78 km²

Superficie du bv de la station : 66 km²

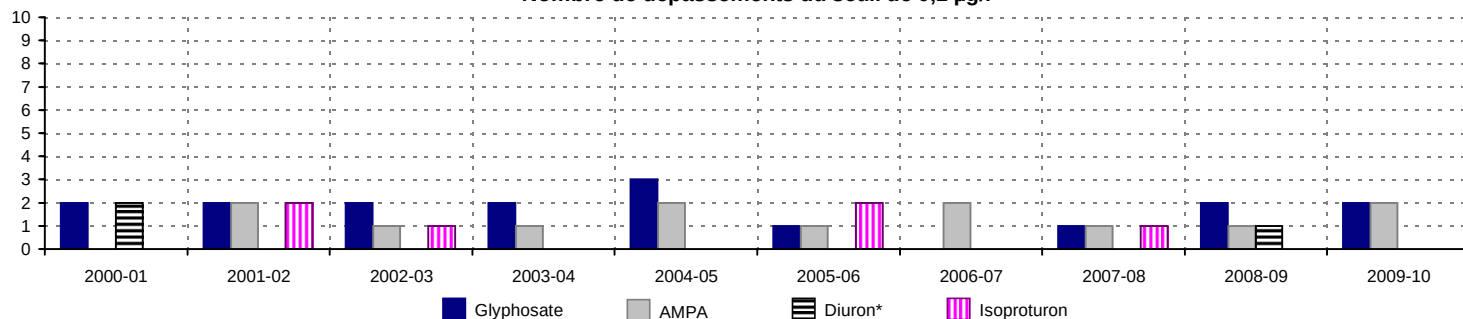
Sources de données : Syndicat mixte de la gestion des cours d'eau du Trégor

Synthèse interannuelle

	2000-01	2001-02	2002-03	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09	2009-10
Nb total de substances recherchées	10	16	14	14	20	22	21	30	26	28
Nb total de substances quantifiées	6	10	7	5	5	4	6	7	7	10
Nb de prélèvements	8	9	9	9	9	7	6	8	6	6
Nb de plvts avec au moins une substance > 0,1 µg/l	4	6	4	2	3	2	3	3	3	3
Nb de plvts > 0,5 µg/l (cumul des substances)	2	3	0	1	2	0	0	2	3	2
Concentration cumulée maximale (µg/l)	1,28	10,9	0,45	2,26	0,92	0,29	0,27	0,67	5,18	1,28
Nb de substances cumulées	2	4	4	4	3	2	3	3	6	6



Nombre de dépassements du seuil de 0,1 µg/l



Substances de plus fortes concentrations d'oct. 2000 à sept. 2009

Substance	Recherches	Quantifications	Dépassements de 0,1 µg/l	Maximum (µg/l)
Glyphosate	64	25	15	10,6
Dichlorprop*	11	1	1	7,6
Nicosulfuron	19	1	1	4,416
Aminotriazole	11	1	1	0,543
Diuron*	42	11	3	0,51
AMPA	63	24	11	0,35
Isoproturon	35	8	6	0,34
Atrazine*	52	15	4	0,24
Ioxynil	14	1	1	0,15
Atrazine déséthyl	52	26	2	0,13

Substances de plus fortes concentrations en 2009-2010

Substance	Recherches	Quantifications	Dépassements de 0,1 µg/l	Maximum (µg/l)
Glyphosate	6	2	2	0,39
Triclopyr	5	1	1	0,288
AMPA	6	3	2	0,22
2,4-D	5	1	1	0,152
Clopyralide	5	1	1	0,121
2,4-MCPA	5	1	1	0,108
Oxadiazon	6	2	1	0,105
Atrazine déséthyl	4	4		0,098
Mésotrione	4	1		0,057
Atrazine*	4	3		0,022

• Si d'une manière générale le nombre de substances recherchées par prélèvement a augmenté au fil du suivi, le nombre de prélèvements réalisés par année hydrologique a diminué, passant de 9 prélèvements au début des années 2000 à 6 en fin de période étudiée.

• Sur la période étudiée, entre 0 et 50 % des prélèvements réalisés chaque année dépassent le seuil de 0,5 µg/l en concentrations cumulées. Un tiers des prélèvements est ainsi concerné en 2009-2010, avec une concentration cumulée maximale de 1,27 µg/l atteinte en octobre pour 6 substances cumulées.

Le pourcentage annuel de prélèvements qui présentent un dépassement du seuil de 0,1 µg/l d'au moins une substance varie entre 30 et 50 % depuis en 2004-2005. En 2009-2010, tout comme l'année précédente, la moitié des prélèvements est concernée par un tel dépassement de seuil.

• 10 substances différentes ont été quantifiées au moins une fois en 2009-2010, avec un maximum de 6 dans un même prélèvement effectué en octobre.

• Glyphosate / AMPA (produit de dégradation du glyphosate) : Ces 2 substances ont été recherchées à des fréquences similaires depuis 2000-2001 (entre 3 et 9 fois par an).

Pour le glyphosate, les dépassements du seuil de 0,1 µg/l sont fréquents (environ 25 % des analyses concernées). En 2009-2010, 2 concentrations mesurées ont dépassé ce seuil, avec un maximum de 0,39 µg/l mesuré en octobre. Le maximum sur la période atteint une valeur exceptionnellement forte de 10,6 µg/l en août 2002.

Les dépassements du seuil de 0,1 µg/l sont un peu moins nombreux pour l'AMPA sur l'ensemble de la période. Cependant, ils concernent également 2 prélèvements en 2009-2010. La plus forte concentration relevée cette dernière année hydrologique est 0,22 µg/l en octobre, alors que le maximum sur la période a été atteint l'année hydrologique précédente avec 0,35 µg/l en avril 2009.

• Diuron* : Cette substance ne présente que de très rares dépassements du seuil de 0,1 µg/l au cours de la période étudiée, le dernier datant de juin 2009. La plus forte concentration mesurée sur la période remonte à mai 2001 avec 0,51 µg/l.

• Isoproturon : La substance n'a pas été quantifiée depuis février 2008, mois au cours duquel a été mesurée la plus forte concentration de la période étudiée, à savoir 0,34 µg/l.

• 5 autres substances ont été quantifiées au delà du seuil de 0,1 µg/l en 2009-2010 : 4 herbicides de traitements généraux (2,4-D, 2,4-MCPA, clopyralide et triclopyr, avec une concentration élevée de 0,29 µg/l mesurée en octobre pour ce dernier) et 1 herbicide des zones non agricoles (oxadiazon).

3 herbicides sur maïs et métabolite ont également été quantifiés en deçà de ce seuil en 2009-2010 : l'atrazine*, l'atrazine déséthyl (métabolite de l'atrazine*) et la mésotrione.

• Le niveau de contamination du bassin versant du Dourduff par les pesticides peut être qualifié de préoccupant, en particulier pour le glyphosate et son métabolite l'AMPA qui sont à l'origine d'un grand nombre de dépassements de seuils.

* Substance interdite d'utilisation ou soumise à des restrictions d'usage